

Conseil Municipal du	5 décembre 2016	à	18h00
N°ordre	64	Titre	75 - Autres produits de gestion courante - Médiathèque François-Mitterrand et son réseau. Location de la Salle Jean-Richard Bloch.
N° identifiant	2016-0466		
Rapporteur(s)	Michel BERTHIER		
Date de la convocation			
Président de séance	Monsieur Alain CLAEYS	PJ.	
Secrétaire(s) de séance	MME BALLON		
Membres en exercice	53		
Quorum			
Présents	43	M. Alain CLAEYS - Maire Mme Laurence VALLOIS-ROUET - M. Francis CHALARD - M. Bernard CORNU - Mme Jacqueline GAUBERT - M. Aurélien TRICOT - Mme Eliane ROUSSEAU - M. Jean-Marie COMPTE - Mme Christine SARRAZIN-BAUDOUX - M. Michel BERTHIER - Mme Régine FAGET-LAPRIE - M. François BLANCHARD - Mme Patricia PERSICO - M. Christian PETIT - Mme Marie-Thérèse PINTUREAU Adjoints Mme Nicole BORDES - M. Daniel HOFNUNG - M. Jean-Daniel BLUSSEAU - Mme Francette MORCEAU - M. El Mustapha BELGSIR - Mme Michèle HENRI - Mme Christine BURGERES - M. Abderrazak HALLOUMI - M. Patrick CORONAS - M. Laurent LUCAUD - Mme Anne GERARD - Mme Diane GUERINEAU - M. Jules AIME - Mme Coralie BREUILLE - Mme Clotilde BALLON - Mme Martine APERCE - Mme Jacqueline DAIGRE - M. Philippe PALISSE - Mme Marie-Dolorès PROST - M. Jean-José MASSOL - Mme Valérie FRANCHET-JUBERT - M. Sylvain POTHIER-LEROUX - Mme Stéphanie DELHUMEAU-DIDELOT - M. Edouard ROBLOT - M. Alain VERDIN - Mme Aïcha HOUSSEIN - Mme Nathalie RIMBAULT-HERIGAULT - Mme Peggy TOMASINI Conseillers municipaux	
Absents	7	M. Jean-Baptiste RICCO - M. Georges STUPAR - M. Jacques ARFEUILLERE - Mme Christiane FRAYSSE - Mme Manon LABAYE - M. Frédéric BOUCHAREB - Mme Marie-Madeleine JOUBERT Conseillers municipaux	
Mandats	3	Mandants _____ Monsieur JEAN Yves Madame FAURY-CHARTIER Michèle Madame RIMBAULT-RAITIERE Nathalie	Mandataires _____ Monsieur BLUSSEAU Jean-Daniel Monsieur AIME Jules Monsieur CORONAS Patrick

Observations	Approbation des séances des 28 septembre 2015 et 27 juin 2016, celui du 9 mai 2016 est approuvé sauf par Mme FRAYSSE et M. ARFEUILERE. La délibération n° 94 a été adoptée après la n°1, la délibération 101 a été adoptée après la n° 45.
--------------	---

Projet de délibération étudié par:	2- Commission du Bien vivre ensemble et de la vie dans les quartiers
------------------------------------	--

Service référent	Direction Générale Animation - Vie locale Direction Culture-Patrimoine
------------------	---

La salle Jean-Richard Bloch de la Médiathèque François- Mitterrand est destinée principalement à accueillir des manifestations culturelles organisées par la Médiathèque.

La salle Jean-Richard Bloch de la Médiathèque François- Mitterrand peut également être louée, uniquement pour des manifestations à caractère culturel, scientifique ou humanitaire n'engendrant aucun bénéfice commercial :

- . à des organismes ou services publics,
- . à des associations loi 1901,
- . à des sociétés privées.

La présente délibération a pour objet d'établir les tarifs de location de la salle Jean-Richard Bloch de la Médiathèque François-Mitterrand pour l'année 2017, selon les modalités suivantes :

A. Tarif normal

Location à la journée dans la semaine	490 €
Location à la demi-journée dans la semaine	245 €
Location à la journée le samedi	650 €
Location à la demi-journée le samedi	325 €
Location horaire dans la semaine	74 €
Location horaire dans la semaine après 18 heures	95 €
Location horaire le samedi	142 €
Dépassement horaire	142 €
Assistance technique forfaitaire obligatoire	23 € par heure 73 € par ½ journée 142 € la journée

B. Tarif réduit :

Le tarif réduit est accordé uniquement aux organismes qui ont formalisé une convention de partenariat avec la Médiathèque (Grand Poitiers) :

Location à la journée dans la semaine	252 €
Location à la demi-journée dans la semaine	127 €
Location à la journée le samedi	336 €
Location à la demi-journée le samedi	170 €
Location horaire dans la semaine	38 €
Location horaire dans la semaine après 18 heures	49 €
Location horaire le samedi	75 €
Dépassement horaire	75 €
Assistance technique forfaitaire obligatoire	14 € par heure 38 € par ½ journée 75 € la journée

Ces tarifs hors taxe sont assujettis à la TVA en vigueur lors de la signature du contrat.

Un abattement de 30 % est accordé sur la totalité de la facturation pour une location supérieure à 3 jours consécutifs, dès lors que la location a été prévue à l'avance dans son intégralité.

Toute demande de location sera assortie d'un contrat et, le cas échéant, d'un devis.

C. Gratuité :

A titre exceptionnel, la salle Jean-Richard Bloch de la Médiathèque François-Mitterrand pourra être mise à disposition des services de la Communauté d'Agglomération de Grand Poitiers, ainsi qu'à des organismes ou services publics, à des associations loi 1901, et à des sociétés privées uniquement pour des manifestations à caractère culturel, scientifique ou humanitaire n'engendrant aucun bénéfice commercial, dans le cadre d'un projet partenariat avec la Médiathèque (Grand Poitiers).

Il est proposé au Conseil communautaire :

- d'appliquer l'ensemble de ces tarifs à compter du 1^{er} janvier 2017,
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer toutes conventions à venir,
- et d'encaisser les recettes au budget annexe 04, sous-fonction 90.0, article 752.

POUR	46	
CONTRE	0	
Abstention	0	
Ne prend pas part au vote	0	

Pour le Maire,



RESULTAT DU VOTE

Adopte

Affichée le	12 décembre 2016
Date de publication au Recueil des Actes Administratifs	
Date de réception en préfecture	14 décembre 2016
Identifiant de télétransmission	86-218601946-20161205-Imc113734-DE-1-1

Nomenclature Préfecture	7.10
Nomenclature Préfecture	Divers